Observatoire climat

Généré le 16 octobre 2025 à 20:50 depuis le site www.observatoireclimat-hautsdefrance.org Page /

Bilan : Emissions directes de GES par type d'énergie

Pression

Mise à jour de l'article le 3 juin 2024

Mise à jour de la donnée le 30 mai 2024

Les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) sont des données très suivies, elles sont indispensables pour analyser et traiter les grands enjeux énergétiques, mais aussi pour répondre à l'atteinte d'objectifs réglementaires européens, nationaux et régionaux.

Le bilan représenté ici est celui des émissions directes de gaz à effet de serre - par type d'énergie, pour la région des Hauts-de-France selon un format de rapportage par secteur PCAET. Il s'agit d'une approche cadastrale c'est-à-dire que l'on considère les émissions produites sur le périmètre d'un territoire par ses différents secteurs d'activités. Les énergies sont regroupées en 9 catégories : Combustibles Minéraux Solides (CMS), Produits pétroliers, Gaz Naturel, Electricité, Chauffage Urbain, Bois-énergie (EnR), Autres énergies renouvelables (EnR), Autres non renouvelables et Déchets.

Afficher la suite

Bilan : Emissions directes de GES par type d'énergie Choix de l'année : 2021202020182015201220102008 Total : 47985 kilotonnes équivalent CO2 (Kt éq.CO2)

En Hauts-de-France, en 2021, 64% des émissions sont dues à la consommation d'énergie. Le reste des émissions (36%) sont non énergétiques principalement émises par les procédés industriels et agricoles.

Les principales énergies émettrices de GES sont les produits pétroliers avec 34% des émissions, et le gaz naturel avec 21%. Les autres énergies représentent, en part des émissions, 5% pour l'électricité, 2% pour les autres énergies non renouvelables (gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, etc.), 1% pour les combustibles minéraux solides (CMS), et 0,1% pour les énergies renouvelables thermiques et le bois-énergie.

Au global les émissions énergétiques baissent de 38% entre 2008 et 2021. Dans le détail selon les types d'énergie, les émissions liées à la consommation ont baissé entre 2008 et 2021 de 56% pour les CMS, de 36% pour le gaz naturel, de 28% pour l'électricité et de 13% pour les produits pétroliers.

Cette baisse des émissions de GES liées à la consommation d'énergie, peut être en partie expliquée par l'évolution du mix énergétique. En effet la part des énergies fossiles est passée de 74% à 70% des consommations totales, au profit d'une électrification du mix énergétique (passage de 22% à 25%). La forte baisse entre 2018 et 2020 (-25%), s'explique aussi par l'année particulière 2020 et « l'effet covid-19 » sur la baisse des consommations d'énergie. Cf. l'indicateur sur les consommations d'énergie par type d'énergie.

D'autre part sur les émissions non énergétiques (qui représentent 36% des émissions globales de GES), on observe une baisse 24% entre 2012 et 2021 (-35% entre 2012 et 2020 et +18% entre 2020 et 2021 dû à l'effet rebond post covid). Ces émissions non énergétiques proviennent essentiellement des procédés industriels

(59% des émissions non énergétique) et des pratiques agricoles (35%). Les autres émissions non énergétiques proviennent du traitement des déchets et des eaux, et des solvants utilisés dans le résidentiel et le tertiaire.

fiche Bilan : Emissions directes de GES par type d'énergie **Poids (129,11 ko), Format (VND.MS-EXCEL)**

<u>Télécharger</u>

Production de l'indicateur

